

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Éducation ouvrière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Education ouvrière

## *La préparation des cours et des conférences des centres d'éducation.*

On se plaint souvent de la mauvaise fréquentation des cours et conférences des centres d'éducation. En général, on invoque, à la décharge des commissions d'éducation, le manque d'intérêt de la classe ouvrière, son indifférence ou son habitude de se disperser dans plusieurs sociétés ainsi que son penchant pour les sports et les amusements. Il ne saurait être question de contester que ces différents facteurs pèsent dans la balance et entravent le travail d'éducation. Mais ce n'en est pas moins souvent une excuse par trop facile, une excuse par laquelle on cherche à dissimuler l'insuffisance d'organisation des cours et conférences ou un prétexte pour restreindre à l'avenir l'activité des commissions d'éducation. Il est très compréhensible que celles-ci soient enclines à déclarer qu'elles ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, mais sans succès. Y a-t-il vraiment un cas où on ait fait tout ce qui était possible de faire pour encourager l'éducation des membres?

Si les motifs invoqués: le manque d'intérêt, etc., étaient seuls en cause pour expliquer une participation insuffisante, ce phénomène devrait se remarquer partout dans une certaine mesure, tout au moins partout où les circonstances extérieures sont identiques. Certes, des conditions locales particulières peuvent ça et là jouer un rôle, mais on ne pourrait comprendre par contre que le même thème trouve dans une localité un auditoire considérable pour ne rencontrer ailleurs que de l'indifférence, ou aussi que dans tels villages la plupart des conférences accusent une fréquentation réjouissante tandis que c'est le contraire qui se produit dans un autre village, soi-disant en raison des mauvaises conditions de travail ou des mauvaises possibilités d'organisation, bien que la situation n'y soit pas plus défavorable.

Nous voulons dire par là que les commissions d'éducation ne doivent jamais se contenter de la simple constatation du manque d'intérêt des ouvriers, mais se demander constamment ce qu'elles peuvent faire pour arracher les ouvriers à leur indifférence. Elles doivent se poser constamment la question suivante: Nos manifestations ne peuvent-elles pas être préparées encore avec plus de soin? N'aurait-il pas fallu faire encore ceci ou cela pour avoir du succès? Dans aucun autre domaine plus que dans celui de l'éducation il est nécessaire de travailler infatigablement, de faire son devoir complètement malgré des insuccès passagers. Dans le travail d'éducation les progrès ne peuvent se mesurer en chiffres. Le nombre des participants n'est pas un barème exact du succès d'une manifestation.

Lors de la préparation d'un cours ou d'une conférence, il importe de se demander d'abord quelles sont les personnes qu'on désire avoir comme participants. L'invitation et la propagande devront être faites selon la réponse donnée à cette question. Une conférence avec projections lumineuses, par exemple, ne devra pas être annoncée de la même manière qu'un cours pour hommes de confiance. Dans le premier cas toute personne est la bienvenue et on doit tendre précisément à attirer les masses; par contre, un cours s'adresse aux intelligences les plus actives qui acceptent volontiers toute occasion de parfaire leur instruction. Les moyens de propagande doivent varier suivant le but qu'on se propose.

Pour cette fois disons quelques mots sur la préparation de conférences, auxquelles on désire attirer un cercle d'auditeurs aussi étendu que possible.

Les conférences dépendent des circonstances; réunir des foules n'est pas toujours possible, même avec la meilleure propagande. La personnalité du conférencier joue naturellement un rôle prépondérant; le sujet traité également.

Celui-ci doit autant que possible être d'actualité non pas dans le sens où l'entend la presse, mais il doit rentrer d'une façon ou d'une autre dans le cercle des préoccupations de la classe ouvrière.

Une fois le conférencier et le thème choisis, il s'ensuit souvent une longue discussion au sujet du jour où la conférence doit avoir lieu. Il règne à bien des endroits des opinions qui sont quasiment superstitieuses. Les uns croient que des assemblées fructueuses ne peuvent être obtenues que le mercredi, les autres s'obtiennent à ne vouloir que le jeudi; dans une localité aucun cours ou aucune conférence ne doivent avoir lieu le vendredi, attendu que les cyclistes ou les chanteurs ont leur répétition ce jour-là; dans une autre, le samedi et le dimanche sont les jours les plus défavorables, tandis que dans une troisième ce sont précisément ces jours-là qui se sont avérés les meilleurs. On ne devrait en général pas attacher aux jours une importance trop grande. Il est certes avantageux de pouvoir tenir à jour fixe les manifestations des commissions d'éducation, mais c'est faire preuve assurément de trop de craintes et de trop peu de confiance de renoncer à une conférence plutôt que de la fixer pour un autre jour. Il est important que les commissions d'éducation évitent dans la mesure du possible la coïncidence avec les assemblées ou les manifestations des autres organisations ouvrières. On y arrivera le plus facilement en s'entendant avec les sections syndicales, sportives ou du parti *avant* l'établissement définitif du programme d'éducation. Il doit être possible dans les petites localités de réserver un jour fixe pour les cours et conférences de la commission d'éducation; dans les grandes localités, on doit pouvoir trouver un jour où n'ait lieu aucune autre manifestation, tout au moins pour les assemblées où l'on attend la présence de toute la classe ouvrière. Toutes les organisations ouvrières devraient témoigner au travail d'éducation assez de considération pour supprimer une séance ou une répétition dans des cas exceptionnels, afin de donner à leurs membres l'occasion d'assister à une conférence.

Et enfin la *propagande*. Il ne suffit pas de faire une annonce et d'envoyer un communiqué à la presse du parti lorsqu'on désire avoir salle comble. La propagande personnelle est la plus efficace. Si la commission d'éducation peut avoir recours à une équipe de propagandistes et d'hommes de confiance dévoués, qui se chargent de faire de la réclame dans leurs organisations (syndicat, parti, sections sportives), dans les ateliers ou à domicile, soit verbalement ou par la distribution de tracts ou de programmes, ce sera encore là la meilleure méthode. La mise sur pied d'un appareil semblable exige il est vrai un travail considérable. Mais on peut de la sorte atteindre des cercles d'ouvriers qui ne le seraient pas par exemple par la presse du parti.

Il va de soi que la presse constitue un moyen de propagande indispensable, mais celui-ci est souvent insuffisant et n'est pas toujours utilisé judicieusement. Le lieu et le jour de la manifestation, le conférencier et le sujet doivent être annoncés. Et pourtant il n'est pas rare que l'un ou l'autre soit oublié par inadvertance. Mais un communiqué ne paraissant qu'une fois dans le journal ne suffit pas. L'attention et l'intérêt du lecteur doivent être mis en éveil. Cela peut avoir lieu par quelques phrases qui laissent percevoir quelque chose du thème (après entente éventuelle avec le conférencier) et qui éveillent le désir d'en savoir davantage. Cela s'obtient en outre en répétant le communiqué sous des formes différentes pour autant que l'espace disponible le permet. En tout cas un avis préliminaire devrait paraître quelque temps avant, suivi d'un communiqué un ou deux jours avant la conférence. On n'oubliera pas non plus que la presse syndicale peut atteindre bien des personnes qui ne lisent pas les journaux du parti. Les communiqués devront toutefois être concis et être remis à temps à la rédaction, afin qu'ils trouvent place dans le journal.